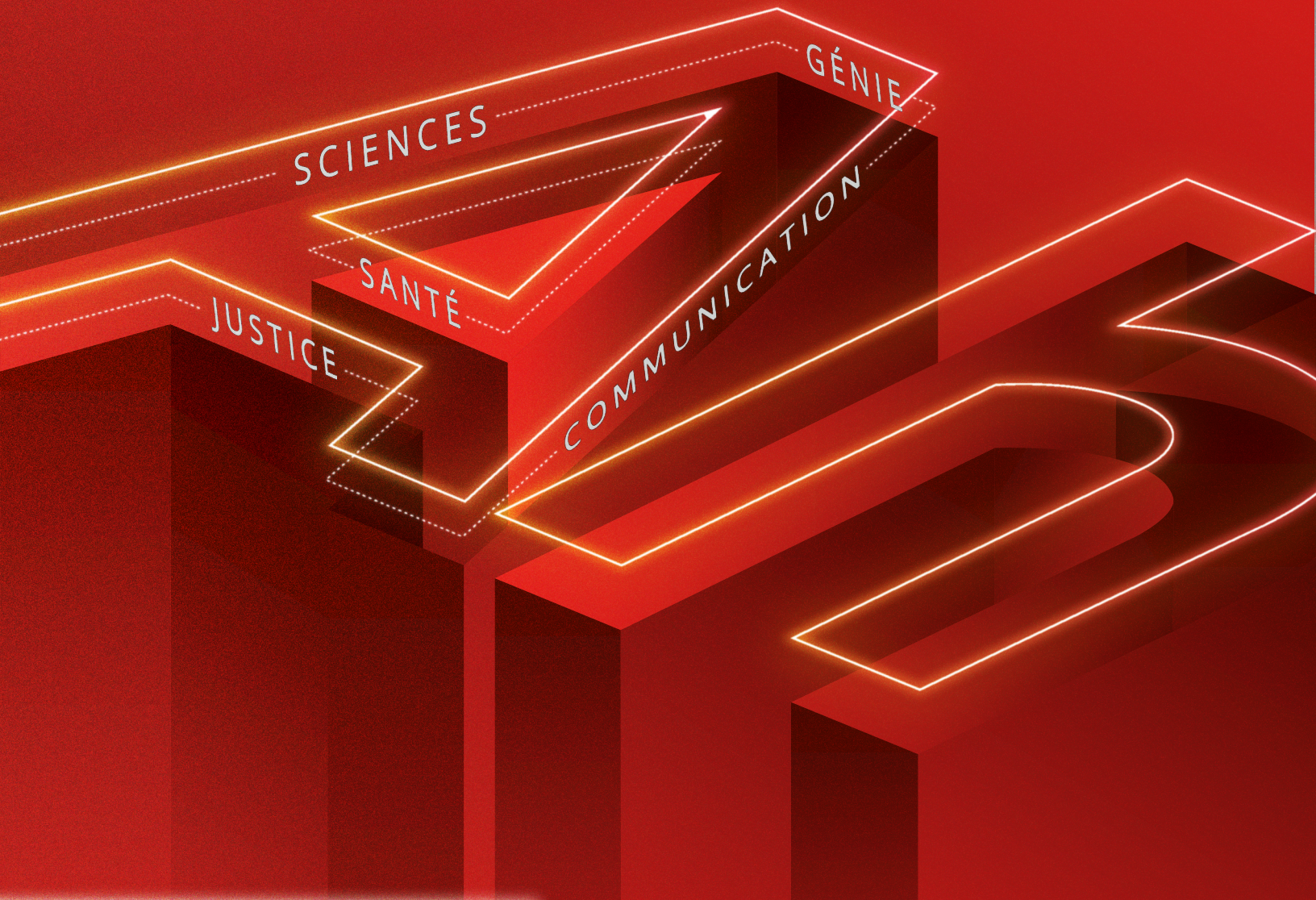




300.A0
Sciences humaines

300.34 Sociétés et environnements

CAHIER
PROGRAMME
2022 - 2023

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2022 et s'adressent aux étudiants inscrits en *Sciences humaines, profil Sociétés et environnements* au Collège Ahuntsic.

Bienvenue au Collège Ahuntsic!

Ce cahier-programme de *Sciences humaines, profil Sociétés et environnements*, vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous présenterons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine des sciences humaines. La grille de cours et le logigramme pédagogique permettent d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en *Sociétés et environnements* est décrit de la façon suivante : compétences visées, buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues.

Le cahier-programme comprend :

- la présentation du programme des *Sciences humaines, profil Sociétés et environnements* et des domaines universitaires auxquels il prépare;
- les buts du programme;
- la grille de cours et les particularités de la formation au Collège Ahuntsic;
- la liste des cours et des objectifs de la formation générale et les objectifs de la formation complémentaire;
- le logigramme pédagogique;
- la description sommaire des cours de formation spécifique.

Pour connaître les règles de la vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic, consultez le document intitulé « Politiques, règlements, vie pédagogique et services », en format PDF, qui se trouve dans l'Intranet du Collège. Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte, par les étudiants, de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au Collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèses qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, une épreuve uniforme de fin d'études en français est prescrite pour tous les étudiants. La réussite de celle-ci est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bon succès dans vos études!

Buts du programme

Sciences humaines

Type de sanction :	DEC
Nombre d'unités :	56,66 unités
<u>Durée de la formation</u>	
Formation générale :	660 heures d'enseignement
Formation spécifique :	750 heures d'enseignement
Total :	1410 heures d'enseignement

Distinguer les principaux faits, notions et concepts de nature disciplinaire et transdisciplinaire reliés à l'objet d'étude : le phénomène humain

Selon que l'objet d'étude est concret ou abstrait, les sciences sont dites empiriques ou formelles. Les sciences humaines appartiennent au premier groupe, leur objet d'étude étant l'être humain, sous tous ses aspects, dans un contexte tant local que mondial.

Le terme de notions est réservé aux connaissances les plus élémentaires, aux rudiments du savoir, devant dans certains cas l'expérience ou débouchant sur des considérations morales. Quant aux faits, ils sont les évidences empiriques qui permettent aux sciences humaines d'appréhender la réalité, et constituent les données indispensables à la définition opérationnelle des concepts. L'intérêt porté aux concepts est lié à leur place dans le contexte des théories, de modèles, de lois ou d'écoles de pensée.

Toutes les disciplines du programme, distinctement ou conjointement, contribuent à l'acquisition des connaissances de base par l'étudiant. C'est à travers ces disciplines également que s'amorce l'apprentissage de diverses terminologies dont certaines sont particulières au domaine des sciences humaines.

Expliquer des théories, des lois, des modèles, des écoles de pensée en rapport avec leurs auteurs et avec les réalités concernées

Les théories, lois, modèles et écoles de pensée sont présentés pour mieux expliquer un phénomène. Il importe que l'étudiant puisse y recourir, et comprenne leur articulation et leur rôle dans l'évolution des savoirs. Certaines de ces constructions intellectuelles sont éphémères, alors que d'autres ne peuvent pas, à ce jour, être réfutées. Il importe également que l'étudiant en saisisse les potentialités et les limites, et puisse les situer dans leur contexte d'émergence.

Par ailleurs, même si la connaissance des éléments principaux des théories, lois, modèles et écoles de pensée prime la capacité de les attribuer à leurs auteurs, il n'en est pas moins pertinent de reconnaître l'apport respectif de ces derniers, d'autant plus qu'ils conservent longtemps une valeur de référence dans l'évolution des connaissances d'un champ d'études donné.

Situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation

Les différentes disciplines des sciences humaines étudient sous plusieurs angles l'être humain et son environnement. À l'ère de la mondialisation et de la mondialité, l'étudiant devrait non seulement connaître des faits de sociétés localisées aux antipodes les unes des autres, mais aussi pouvoir situer divers enjeux relatifs à la citoyenneté dans un contexte de mondialisation.

C'est par les cours de la formation générale autant que par ceux de la formation spécifique que l'étudiant aura l'occasion de manifester ces capacités qui l'inciteront, entre autres, à devenir un citoyen responsable.

Démontrer les qualités d'un esprit scientifique et critique, ainsi que des habiletés liées à des méthodes, tant qualitatives que quantitatives, appropriées aux sciences humaines

L'activité scientifique requiert une préparation mentale favorisant la démarche de celui qui la réalise. L'esprit scientifique se distingue par des qualités qui relèvent le plus souvent de l'objectivité, du raisonnement, de l'ouverture d'esprit, de la distanciation, de la méthode, de la rigueur, du questionnement et de l'esprit critique. À ces dispositions mentales indispensables à toute personne qui fait de la recherche s'ajoute souvent l'approbation d'un code d'éthique ou de déontologie visant à assurer le respect des sujets d'étude, du public et de la communauté scientifique.

L'esprit scientifique s'acquiert plus aisément par la pratique. La formation spécifique du programme, par la dimension pratique de ses cours, offre à l'étudiant l'occasion de parfaire les qualités d'un esprit scientifique et d'acquérir les habiletés liées à des méthodes appropriées aux sciences humaines. Au terme de sa formation, il doit être capable de réaliser toutes les étapes d'une recherche scientifique de base, en utilisant une méthodologie appropriée aux sciences humaines.

Utiliser des méthodes de travail et de recherche nécessaires à la poursuite de ses études

Cela comprend tous les moyens, les procédés et les règles destinés à faciliter l'apprentissage. Parmi les méthodes de travail et de recherche les plus utiles à la poursuite des études, on compte notamment les stratégies d'étude, la préparation aux épreuves, la recherche documentaire, la recension des écrits, l'organisation et la présentation des différents types de travaux écrits, la préparation à l'exposé oral, l'utilisation de l'ordinateur, le travail d'équipe et l'analyse des données.

Les activités du programme doivent permettre l'initiation à diverses méthodes de travail. Toutefois, il incombe à l'étudiant de parfaire ses habiletés et d'en acquérir de nouvelles, en consultant les ouvrages qui lui sont suggérés par les enseignants du programme ou mis à sa disposition par l'établissement d'enseignement. Il importe que l'étudiant développe sa capacité à apprendre de façon autonome.

Utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées

À l'ère de la mondialisation de la communication, l'étudiant en sciences humaines doit être en mesure d'utiliser, parmi les outils technologiques, l'ordinateur et ses périphériques les plus connus, et les principaux types de logiciels de traitement de l'information (traitement de texte, logiciels spécialisés, etc.) en sciences humaines pour soutenir ses activités d'apprentissage.

Communiquer sa pensée de façon claire et correcte dans la langue d'enseignement

L'étudiant doit savoir s'exprimer correctement, à l'oral et à l'écrit, et utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à l'auditoire. Il doit être capable notamment d'écrire correctement; de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter; d'argumenter; de créer; de produire une œuvre, etc. Toute communication pertinente et cohérente doit être sous-tendue par la maîtrise de la forme (structure, orthographe, syntaxe, terminologie).

Lire et comprendre des documents de base en sciences humaines diffusés dans la langue seconde

Le seuil de compréhension en langue seconde est établi par le collège en tenant compte des acquis de l'étudiant et du contexte général des études universitaires à poursuivre. À cet égard, le choix des documents de base, écrits ou autres, doit témoigner de la diversité des sources d'information auxquelles l'étudiant peut se référer et d'une progression sur le plan des difficultés de compréhension.

Intégrer ses acquis tout au cours de sa démarche d'apprentissage dans le programme

L'intégration des acquis de formation concerne la combinaison de connaissances disciplinaires, d'habiletés liées à des méthodes et d'attitudes permettant de développer une vision globale des phénomènes étudiés. Cette intégration peut aussi incorporer des acquis personnels de l'étudiant.

L'étudiant doit percevoir une continuité entre les cours d'une même discipline et établir des liens entre différentes disciplines du programme. Pour comprendre et intervenir dans des situations nouvelles, il doit également pouvoir appliquer ses acquis de formation.

L'intégration des acquis de formation doit s'effectuer continûment et progressivement dans le programme et elle doit être soutenue et favorisée par l'ensemble des cours. À travers son cheminement scolaire, l'étudiant doit devenir plus conscient de son processus d'apprentissage, de façon à pouvoir poursuivre, consolider ou rectifier son projet de formation et, au besoin, réajuster ses objectifs.

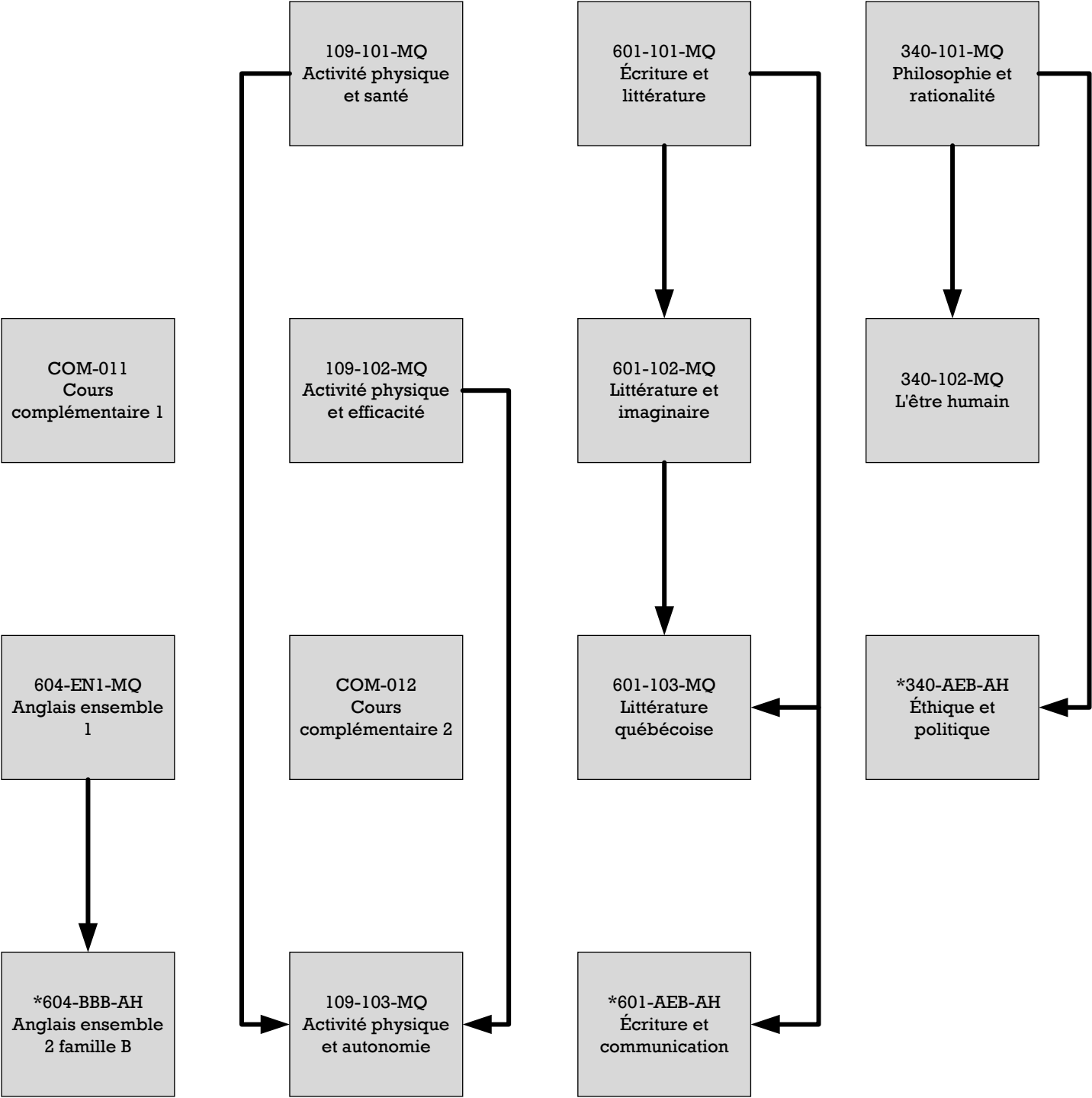
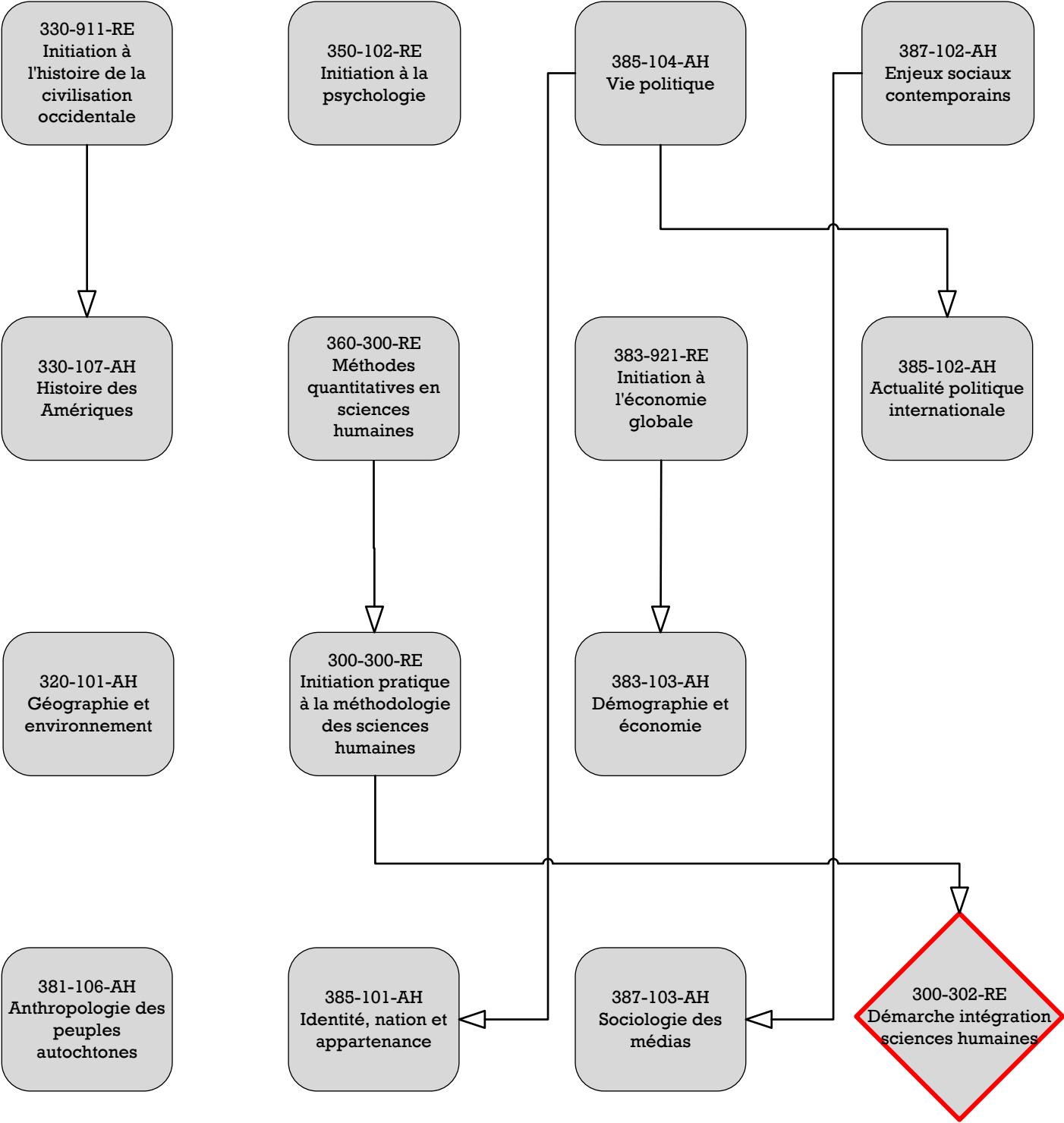
Session 1

Session 2

Session 3

Session 4

Légende



Cours porteur(s) de l'épreuve synthèse de programme (ESP) Formation spécifique Formation générale

*Cours de formation générale propre

Corequis (CR) = Le corequis doit être suivi avant ou en même temps que le cours avec lequel il est en relation.
 Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
 Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.

Tous les préalables (absolus, relatifs et corequis) en formation spécifique sont indiqués dans chacun des descriptifs de cours.

Grille de cours et descriptifs

300.34

Session 1		Catégorie	Pondération	Unités
601-101-MQ	Écriture et littérature	FGC	2-2-3	2,33
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	FGC	3-1-3	2,33
109-101-MQ	Activité physique et santé	FGC	1-1-1	1,00
330-911-RE	Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale	FS	2-2-2	2,00
350-102-RE	Initiation à la psychologie	FS	2-1-3	2,00
385-104-AH	Vie politique	FS	3-0-3	2,00
387-102-AH	Enjeux sociaux contemporains	FS	2-1-3	2,00
Session 2		Catégorie	Pondération	Unités
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	FGC	3-1-3	2,33
340-102-MQ	L'être humain	FGC	3-0-3	2,00
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	FGC	0-2-1	1,00
COM-011	Cours complémentaire 1	FGComp	2-1-3	2,00
330-107-AH	Histoire des Amériques	FS	3-0-3	2,00
360-300-RE	Méthodes quantitatives en sciences humaines	FS	2-2-2	2,00
383-921-RE	Initiation à l'économie globale	FS	2-2-2	2,00
385-102-AH	Actualité politique internationale	FS	3-0-3	2,00
Session 3		Catégorie	Pondération	Unités
601-103-MQ	Littérature québécoise	FGC	3-1-4	2,66
340-AEB-AH	Éthique et politique	FGP	3-0-3	2,00
COM-012	Cours complémentaire 2	FGComp	2-1-3	2,00
604-EN1-MQ	Anglais ensemble 1	FGC	2-1-3	2,00
300-300-RE	Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines	FS	2-2-2	2,00
320-101-AH	Géographie et environnement	FS	2-1-3	2,00
383-103-AH	Démographie et économie	FS	2-1-3	2,00
Session 4		Catégorie	Pondération	Unités
601-AEB-AH	Écriture et communication	FGP	2-2-2	2,00
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	FGC	1-1-1	1,00
604-BBB-AH	Anglais ensemble 2 famille B	FGP	2-1-3	2,00
p 300-302-RE	Démarche intégration sciences humaines	FS	1-3-2	2,00
381-106-AH	Anthropologie des peuples autochtones	FS	3-0-3	2,00
385-101-AH	Identité, nation et appartenance	FS	3-0-3	2,00
387-103-AH	Sociologie des médias	FS	2-1-3	2,00

Légende	
FGC - Formation générale commune	FS - Formation spécifique
FGP - Formation générale propre au programme	FGComp - Formation générale complémentaire au programme
MAN - Cours de mise à niveau	p - Cours porteur de l'épreuve synthèse

Session 1

601-101-MQ	2-2-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et littérature		
4EF0 Analyser des textes littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude d'oeuvres marquantes de la littérature française de la période du Moyen Âge jusqu'au siècle des Lumières et à l'analyse d'oeuvres issues de deux époques et de deux genres littéraires. Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie.

Le cours permet à l'étudiant d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; méthodologie de l'analyse littéraire : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit les exposés magistraux de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seul ou en équipe, il fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire, il s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse et il utilise des stratégies de révision et de correction de son texte.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

340-101-MQ	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340)		
Philosophie et rationalité		
4PH0 Traiter d'une question philosophique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à produire une argumentation rationnelle sur une question philosophique.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident et s'approprie en partie l'héritage de la philosophie antique par la fréquentation de certains de ses auteurs les plus marquants.

Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant saisit l'actualité et la pertinence du questionnement philosophique au regard d'enjeux contemporains, en se livrant lui-même à cet exercice. Ce faisant, il apprend à formuler clairement des problèmes philosophiques et des thèses, à énoncer des arguments, des objections et des réfutations, afin d'évaluer ses raisonnements et ceux d'autrui.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des exercices de réflexion et d'analyse afin d'assimiler la matière et d'acquérir les habiletés requises pour l'atteinte des compétences visées.

De façon générale, les périodes de laboratoire servent à la pratique de l'argumentation sous différentes formes : rédactions, exposés, discussions ou débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, réalise divers exercices d'analyse, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux débats et discussions.

Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots dans lequel il formule une thèse et des arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

Éducation physique (109)

Activité physique et santé

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé (atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie dans le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique, au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques, en lui donnant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherches personnelles, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant fait les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures obligatoires et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de deux activités physiques favorisant sa santé.

330-911-RE	2-2-2	2,00 unités
Histoire (330)		
Initiation à l'histoire de la civilisation occidentale		
022L Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'histoire a pour objet l'étude de la civilisation de l'Occident à travers une trame historique qui s'inscrit dans la longue durée. À ce titre, il propose une approche pédagogique qui privilégie l'analyse, l'explication et l'interprétation des faits de civilisation. Globalement, le cours permet à l'étudiant de reconnaître les fondements sur lesquels s'appuie le monde occidental actuel et de mieux comprendre la dynamique des facteurs de civilisation, leur origine, leur transmission et leur devenir. Par ailleurs, l'étudiant est initié à la méthode historique par l'approfondissement de problématiques particulières qui permettent de développer ses facultés d'analyse et d'affiner son sens critique.

Plus concrètement, le cours permet à l'étudiant de situer le cadre spatial et temporel de la civilisation occidentale; d'identifier les grands héritages de l'Antiquité; de reconnaître l'apport spécifique du Moyen Âge dans la construction de l'Occident; de retracer les conditions d'émergence de la modernité et de saisir les enjeux posés par l'essor de la civilisation industrielle. Ultimement, l'étudiant est en mesure de formuler une réflexion critique sur le sens de son appartenance à l'Occident.

Le cours aborde des grands thèmes tels que: la néolithisation de l'Europe; la dynamique des cités-États du monde grec; le modèle romain d'organisation du monde; le christianisme; la pacification et la christianisation de l'Occident; l'expansion de l'Occident médiéval; l'affirmation de la modernité (humanisme, Renaissance et Réforme); la révolution scientifique; les grandes révolutions politiques et la conquête des libertés; l'essor du capitalisme commercial et la naissance des États modernes; les mutations de la société industrielle et l'avènement d'une société de masse; les tentations totalitaires du monde contemporain et l'affirmation des droits de l'Homme.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Les activités d'apprentissage prennent la forme de divers travaux et ateliers réalisés en classe et à la maison. Elles visent à développer chez l'étudiant des compétences en lecture et en écriture reliées aux sciences humaines. L'étudiant acquiert ainsi des habiletés méthodologiques et intellectuelles qui lui permettent de développer son autonomie face à son apprentissage tout en lui assurant de meilleures chances de réussite.

Ainsi, l'étudiant est initié à la lecture active, apprend à construire des fichiers de lecture, est sensibilisé à l'importance de bien citer ses sources et est initié à l'utilisation des sources primaires. Il se familiarise avec la méthode historique fondée sur la formulation de problématiques et d'hypothèses de recherche. L'ensemble de ces compétences peut être acquis par une suite de petits travaux ou intégré à l'intérieur d'une recherche globale.

Une attention particulière est accordée à la rédaction des travaux: formulation pertinente de l'introduction et de la conclusion, structuration de l'argumentaire en paragraphes, cohérence dans l'enchaînement des idées. La qualité de la langue est prise en compte. En outre, la présentation matérielle des travaux respecte les normes en usage au niveau de l'éducation supérieure.

350-102-RE	2-1-3	2,00 unités
Psychologie (350)		
Initiation à la psychologie		
022K Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but premier de ce cours est de fournir à l'étudiant une vue d'ensemble de la psychologie moderne. Ce cours lui permet ainsi de se familiariser avec les fondements méthodologiques, empiriques et théoriques de l'étude du comportement et des processus mentaux, tant chez l'humain que chez l'animal.

À la fin de ce cours, l'étudiant est en mesure de présenter les grandes théories de la psychologie et de distinguer une explication scientifique d'une explication intuitive basée sur des croyances et des superstitions.

Le contenu de ce cours aborde les principales théories telles que la psychanalyse, l'humanisme, le béhaviorisme, la perspective biologique, l'écologie humaine et le cognitivisme. Ces théories permettent la compréhension des phénomènes comme l'inconscient, l'apprentissage, les émotions, le stress et l'adaptation, la perception, la mémoire, l'intelligence, la motivation et le cerveau.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant doit prendre des notes et poser des questions, faire des exercices et travailler en groupe.

Comme travaux pratiques, l'étudiant doit faire des tests et des exercices d'application de ses connaissances à des situations réelles ou fictives et les corriger.

Comme travail personnel, l'étudiant doit lire avant chaque cours les chapitres de son livre couvrant la matière qui sera abordée au cours suivant et se prépare aux exercices de synthèse.

385-104-AH	3-0-3	2,00 unités
Science politique (385)		
Vie politique		
022N	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET SON CONTENU

Le cours permettra à l'élève du programme de Sciences humaines d'acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des phénomènes de pouvoir découlant de la vie politique. Ce cours permettra à l'élève d'établir des liens entre les systèmes de valeurs, les idéologies et les principes qui guident l'action politique. L'étude du fonctionnement de certains régimes et systèmes politiques, particulièrement ceux du Canada et du Québec, permettra à l'élève de distinguer les formes nombreuses et variables de l'organisation du pouvoir et de la dynamique qui en découle. L'élève sera donc en mesure de saisir l'importance et l'impact de la politique comme activité humaine.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe: prise de notes individuelles à partir des exposés magistraux de l'enseignant pouvant s'appuyer sur des interactions étudiant-enseignant; réalisation d'exercices de renforcement; participation aux discussions et aux ateliers.

Comme travail personnel: lecture de journaux, du manuel et de textes choisis; rédaction de travaux (ex.: résumés de lecture, travaux pratiques, travail de session); recherches en bibliothèque et sur Internet; production d'analyses, de comparaisons et de synthèses en rapport avec la matière enseignée tout en respectant les exigences méthodologiques de travail intellectuel et en portant une attention particulière à la maîtrise de la langue.

387-102-AH	2-1-3	2,00 unités
Sociologie (387)		
Enjeux sociaux contemporains		
022N	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain (atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de sociologie porte sur les grandes questions sociales qui sont actuellement l'objet de recherches et de débats dans la société québécoise. Différents enjeux pour l'avenir de notre société et des différents groupes et milieux qui la composent, dans le contexte de la mondialisation, y sont analysés. Cette étude des enjeux sociaux contemporains se fait à travers la perspective sociologique.

Ce cours permet à l'étudiant d'analyser la société comme une entité économique, sociale et culturelle à l'intérieur de laquelle existent des inégalités, des conflits et des changements. À la fin du cours, l'étudiant est en mesure de démontrer que l'action des citoyens, dans leur diversité, leur permet d'avoir prise sur cette société, de résoudre ses problèmes et d'orienter l'avenir.

Le cours est organisé autour des éléments de contenu suivants: définition de la sociologie, structure sociale et types de société, inégalités sociales (par exemple, de sexe, d'âge, de classes sociales); autres phénomènes tels que la différenciation, la marginalisation, l'exclusion, la pluriethnicité; étude des mouvements sociaux et des luttes pour les droits de la personne.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant intègre des connaissances en prenant des notes, en visionnant différents documents audiovisuels, en participant à des discussions ou à d'autres activités mises en place par l'enseignant.

Comme travaux pratiques, l'étudiant participe à des ateliers et à des activités en classe, fait de la recherche sur le terrain afin de s'appropriier plus concrètement des réalités comme l'action des citoyens, l'inégalité, la différenciation, etc.

Comme travail personnel l'étudiant lit des textes et des rapports de recherche, complète ses travaux d'analyse ou d'engagement dans des milieux sociaux.

Session 2

601-102-MQ	3-1-3	2,33 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature et imaginaire		
4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIXe et XXe siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à l'étudiant d'étudier des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène l'étudiant à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées, rapport entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; méthodologie de la dissertation explicative : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit les exposés magistraux de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans des travaux et des exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

340-102-MQ	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
L'être humain		
4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à comprendre, situer et comparer diverses conceptions de l'être humain, surtout modernes et contemporaines, de manière à ce qu'il développe une position critique à leur égard. L'étudiant investit dans sa réflexion sur l'humain les capacités à argumenter qu'il a acquises dans le cours « Philosophie et rationalité ».

Le cours explore la question de l'être humain sous l'angle de problèmes actuels et de thèmes universels dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie, liberté et déterminisme; individu et société. L'étudiant dégage des conceptions étudiées les conséquences pour la pensée et l'action.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige une dissertation d'un minimum de 800 mots dans laquelle il élabore une position critique et argumentée à l'égard d'au moins une conception étudiée. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

109-102-MQ	0-2-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et efficacité		
4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles, lui permettant d'atteindre un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs, avec obligation de résultats, axée sur l'amélioration de ses habiletés et de ses attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant évalue d'abord ses forces et ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie. Ensuite, il formule ses objectifs personnels par rapport à ces habiletés et à ces attitudes et identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens qui lui permettront d'atteindre ses objectifs. En tenant un journal de bord, il évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés en début de session.

COM-011	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 1		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Sciences humaines doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants:

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire: le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

330-107-AH	3-0-3	2,00 unités
Histoire (330)		
Histoire des Amériques		
022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 330-911-RE

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce cours est d'expliquer, en parallèle, le développement historique du Québec et des Amériques anglaise, latine et antillaise. Il s'agit donc d'un cours d'histoire nationale comparée, élargissant et approfondissant les connaissances déjà acquises dans le cours d'histoire de la civilisation occidentale. L'étudiant reconnaît les repères chronologiques essentiels de l'histoire des Amériques. Il compare les parentés de développement entre les grandes zones continentales de peuplement. Il identifie les spécificités régionales des Amériques, qu'elles soient démographiques, culturelles, ou socio-économiques. Il explique le rôle moteur des États-Unis dans l'ensemble du développement des Amériques. Il est en mesure de reconnaître son appartenance aux Amériques.

Le cours traite des éléments suivants : des grandes strates de peuplement des Amériques (autochtone, colonial, forcé, migratoire); des processus de décolonisation; des structures socio-économiques et politiques de différents États d'Amérique; du rôle des puissances impérialistes, et spécifiquement de l'influence déterminante des États-Unis comme force essentielle de cohésion de l'ensemble américain; des problématiques très variables quant aux rapports Nord-Sud, au développement durable, à la démocratie, aux droits et libertés, et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; enfin, de la réalité et des limites de l'expérience nationale québécoise.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend des notes sur le cours ou sur quelque autre forme de documentation (écrite, audiovisuelle) qui peut lui être présentée. Il participe aux discussions de groupe, aux ateliers, aux conférences qui peuvent compléter l'enseignement magistral comme tel.

Comme travail personnel, l'étudiant peut être appelé à faire des lectures actives, des résumés de lecture, des analyses de textes ou de films, des comptes rendus critiques, voire à élaborer une recherche complète, avec problématique, hypothèse, recherche documentaire et conclusion validée. Dans tous les cas, l'étudiant doit faire preuve de sens critique et de rigueur intellectuelle. Il doit procéder à des recherches sur Internet. Il peut être appelé à faire des lectures en anglais.

360-300-RE	2-2-2	2,00 unités
Multidisciplinaire (360)		
Méthodes quantitatives en sciences humaines		
022P Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours de Méthodes quantitatives vise à donner à l'étudiant inscrit en Sciences humaines une formation de base en statistiques afin qu'il puisse utiliser adéquatement ces outils lors de futures recherches ou enquêtes. L'utilisation de la statistique pour aborder des problématiques des sciences humaines contribue à la formation générale de l'étudiant en l'amenant à une compréhension plus objective de la réalité humaine.

Au terme du cours, l'étudiant est capable: de faire une interprétation adéquate des données reliées à des contextes d'études en sciences humaines; de vérifier l'existence d'un lien statistique entre deux variables; d'estimer des paramètres; de faire des tests d'hypothèses; de faire une lecture critique de textes comportant de l'information de nature quantitative; d'utiliser des logiciels de traitement de données pour résoudre des problèmes.

Les principaux sujets à l'étude sont: la présentation de la démarche scientifique, les méthodes d'échantillonnage, l'analyse complète des données (représentation graphique, tableaux, mesures et interprétation), la généralisation de données d'un échantillon à une population et la recherche de liens existants entre deux variables (tests d'indépendance, corrélation et régression).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés magistraux et résout seul ou en équipe, sous la supervision de l'enseignant, des problèmes reliés aux notions vues dans le cours en utilisant parfois une calculatrice munie de fonctions statistiques.

Au laboratoire d'ordinateurs, l'étudiant utilise un chiffrier électronique ou un logiciel de traitement statistique pour mettre en application les notions théoriques vues en classe.

Comme travail personnel, entre les cours, l'étudiant améliore sa compréhension des notions vues en classe en relisant ses notes de cours et en complétant les exercices. Il se prépare pour le cours prochain en prenant connaissance des sujets à l'étude. Il termine également, s'il y a lieu, ses laboratoires informatiques.

383-921-RE	2-2-2	2,00 unités
Économique (383)		
Initiation à l'économie globale		
022M Expliquer les fondements économiques de la vie en société (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours initie l'étudiant à l'organisation économique et la science économique. L'accent y est mis sur l'application des notions d'indicateurs dans un contexte d'analyse de la conjoncture.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure: d'identifier les rôles et les interactions entre les ménages, les entreprises et l'État; de donner une représentation conforme des théories classique et keynésienne, relatives aux variations cycliques de la production, des revenus et de l'emploi; d'utiliser avec justesse les indicateurs économiques dans l'analyse de la conjoncture; d'appliquer les méthodes quantitatives au calcul et à l'interprétation des indicateurs économiques; de reconnaître certains concepts de l'éducation dans une perspective mondiale et citoyenne, sous l'angle du rôle du citoyen par les liens entre la société, la solidarité et le rôle de l'État-providence.

Le contenu de ce cours touche la présentation de la science et du problème économique, des systèmes économiques et du mécanisme du marché; les définitions et les calculs relatifs à la comptabilité nationale ainsi que leur signification et leur interprétation; l'analyse des fluctuations de la production, des revenus, des prix et de l'emploi; l'examen plus en détail des phénomènes de l'inflation, du chômage et du cycle économique; la présentation de deux principales écoles de pensée en économie, soit la théorie classique, prônant le « laisser faire » de l'État, et la théorie keynésienne, prônant l'intervention de l'État; la présentation des mécanismes des politiques de stabilisation, politique budgétaire et monétaire; l'examen des finances publiques, de la monnaie et du système bancaire; le commerce international, la balance des paiements et le taux de change.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe: prise de notes durant les exposés magistraux sur les faits, concepts, modèles, auteurs et théories en économie. Réalisation d'exercices sous forme de schémas, calculs, graphiques, problèmes concrets d'application des notions théoriques.

Comme travaux pratiques: grâce à des démonstrations au laboratoire informatisé, sur Internet, l'étudiant apprend à consulter des sites économiques qu'il a pour la recherche, l'extraction et la présentation des indicateurs économiques. Il applique ainsi les concepts et les notions vus en classe; il réalise aussi au laboratoire informatisé les exercices reliés à ces recherches, extractions et présentations d'indicateurs économiques.

Comme travail personnel: analyse de textes d'actualité sur la conjoncture économique et sur les politiques de stabilisation.

385-102-AH	3-0-3	2,00 unités
Science politique (385)		
Actualité politique internationale		
022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 385-104-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but d'introduire l'étudiant à l'actualité politique internationale et d'éveiller chez lui un intérêt pour l'environnement politique international.

Ce cours vise à permettre à l'étudiant d'identifier les principaux acteurs de la vie politique internationale, de se familiariser avec les fondements de la géopolitique, de reconnaître les bases théoriques de la politique internationale, d'analyser différentes réalités politiques mondiales et de formuler sa propre opinion concernant ces dernières.

Contenu du cours: les grandes approches théoriques en relations internationales; le développement des relations internationales et leurs structures institutionnelles (l'ONU et autres organisations internationales et régionales, etc.); les principales thématiques qui en découlent (rapports Orient-Occident, Est-Ouest et Nord-Sud, mondialisation, résolution de conflits...).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste aux cours magistraux tout en prenant des notes. De plus, étant donnée l'importance pour l'étudiant d'en arriver à formuler sa propre opinion sur la politique internationale, l'enseignant encourage les discussions, qui auront lieu sous forme d'échanges ou de questions/réponses. L'étudiant effectue des exercices qui accompagnent la présentation de la matière, et ce, dans le but non seulement de la clarifier mais aussi de la compléter.

Comme travail personnel, l'étudiant doit lire les pages spécifiées par l'enseignant selon la programme établie.

Session 3

601-103-MQ	3-1-4	2,66 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Littérature québécoise		
4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 601-101-MQ, 601-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XX^e siècle, et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extrait(s) ou d'oeuvres complètes.

Le cours permet à l'étudiant de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. L'étudiant peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours amène l'étudiant à approfondir ses connaissances littéraires, à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire, ce qui lui permettra de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; méthodologie de la dissertation critique : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit l'exposé magistral de l'enseignant, note les éléments importants et participe aux discussions. Il est appelé, dans des travaux et exercices faits seul ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

340-AEB-AH	3-0-3	2,00 unités
Philosophie (340)		
Éthique et politique		
4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU: 340-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discerner les dimensions éthique et politique des problèmes de la vie contemporaine et à porter à leur égard un jugement critique autonome. Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec les notions de base de la philosophie morale ainsi qu'avec certaines théories et thèmes de la philosophie politique dont voici quelques exemples : pouvoir, justice, libéralisme, relativisme, utilitarisme, universalisme, rationalisme et humanisme.

Prenant ainsi connaissance de la pertinence du questionnement philosophique sur l'action individuelle et collective, l'étudiant s'exerce à formuler des questions éthiques et politiques relatives à des enjeux et à des débats actuels - en lien, par exemple, avec l'environnement, le multiculturalisme, la laïcité, les droits de l'homme ou le progrès technologique - et à défendre une position éclairée et argumentée à propos des problèmes qu'ils soulèvent. Il applique à des situations choisies, notamment dans son champ d'études, les notions et les théories appropriées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, prend en note les points importants, participe aux discussions et exécute, seul ou en équipe, divers exercices de réflexion et d'analyse pouvant mener à des exposés ou à des débats.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures de textes philosophiques, se prépare aux examens et, le cas échéant, aux exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige une dissertation d'un minimum de 900 mots, dans laquelle il justifie une position critique à propos d'une situation problématique, en appréciant divers choix d'actions possibles, à la lumière des théories philosophiques étudiées. À cette occasion, il s'assure du respect des règles de l'argumentation rationnelle au moyen d'une révision rigoureuse.

COM-012	2-1-3	2,00 unités
Cours complémentaire 2		

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en Sciences humaines doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants:

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUE MODERNE (607 OU 609)

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z).

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (365)

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1) (021L).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire: le Collège publie à l'automne et à l'hiver un Guide de choix de cours en formation générale complémentaire qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

604-EN1-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 1		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-100-MQ	2-1-3	2,00 unités
Anglais de base		
4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal, et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents authentiques de langue anglaise dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et de travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2		
604-101-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et communication		
4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il lui permet aussi de reconnaître le sens général, les idées abstraites et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente, sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'au moins 350 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe, et participe aux activités suivantes : discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3		
604-102-MQ	2-1-3	2,00 unités
Langue anglaise et culture		
4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire avancé. Il a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet à l'étudiant d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute, et de déterminer précisément les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, les éléments secondaires, la structure, et l'intention de l'auteur. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet, en faisant référence à un ou à plusieurs documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit généralement corrects. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent de 450 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, et comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles, et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrases. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en groupes, et participe aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et fait des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversion. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, recherches, et correction de la grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-103-MQ	2-1-3	2,00 unités
Culture anglaise et littérature		
4SA3 Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle (atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à l'étudiant de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et les notions de base en analyse littéraire à l'aide de textes tirés de divers genres d'oeuvres. Il amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et les méthodes d'analyse lui permettant de rédiger et de réviser une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 550 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée des méthodes de révision. L'étudiant doit démontrer un degré assez élevé de précision dans l'appropriation des codes grammatical, syntaxique et orthographique, en plus d'effectuer une correction appropriée du texte. L'étudiant doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Ce cours comporte deux volets : d'abord, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style); ensuite, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant le cours, l'étudiant suit la présentation magistrale de la théorie. Il participe au cours en posant des questions et en partageant ses connaissances. Il présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais. Il prend des notes et effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Pour la rédaction et la révision de fin de session, l'étudiant peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours, en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, l'étudiant visionne des versions cinématographiques de textes déjà étudiés, en vue d'une analyse comparative.

Hors classe, l'étudiant fait des lectures, répond à des questions de compréhension de texte et effectue des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), tout en portant une attention particulière à la qualité de l'expression. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

300-300-RE	2-2-2	2,00 unités
Sciences humaines (300)		
Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines		
022Q Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 360-300-RE

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

« Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines » (IPMSH) est l'un des cours communs aux cinq profils de formation du programme. Tout comme le cours « Méthodes quantitatives en sciences humaines » qui le précède, IPMSH est un cours avec diverses techniques de collecte, de traitement et d'analyse de données. Ces techniques s'inscrivent dans la démarche scientifique et sont réutilisables dans plusieurs des disciplines du programme.

Ce cours amène l'étudiant à réaliser toutes les étapes d'une recherche empirique. Dans ce cours, l'étudiant apprend à poser un problème de recherche et à le situer dans un contexte théorique; à identifier la méthode de recherche appropriée; à formuler une hypothèse; à construire l'instrument de collecte de données correspondant à la méthode de recherche appropriée; à constituer un échantillon, à réaliser une collecte des données auprès de cet échantillon; à analyser et à interpréter les résultats; enfin, à respecter les règles de rédaction d'un rapport de recherche.

Contenu: problématique (recension des écrits, état de la question, question de recherche et hypothèse), indicateurs et variables, principales méthodes et techniques de recherche en sciences humaines, population et échantillon, vérification empirique, traitement qualitatif et quantitatif des données, interprétation et conclusion, recherche et éthique scientifique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant écoute activement, prend des notes, fait des exercices seul ou en équipe, interagit de façon constructive avec le reste du groupe et avec l'enseignant. Il est également invité à présenter oralement la progression de ses travaux de recherche ou leurs résultats.

Comme travaux pratiques, l'étudiant participe à des réunions de travail en équipe; participe à des rencontres de tutorat entre son équipe et l'enseignant; réalise avec les autres membres de son équipe les différentes activités d'une recherche scientifique, telles que recherche en bibliothèque et lecture de sources, construction d'un instrument de collecte, constitution d'un échantillon, collecte des données, traitement, analyse et interprétation.

Comme travail personnel, l'étudiant poursuit, en dehors de la classe, les travaux commencés en équipe dans la salle de classe ou au laboratoire. L'étudiant doit lire périodiquement les pages de son manuel conformément au programme de lectures donné par l'enseignant. Il doit aussi utiliser les technologies de traitement de l'information appropriées dans les diverses étapes de recherche.

320-101-AH	2-1-3	2,00 unités
Géographie (320)		
Géographie et environnement		
022N Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'objectif de ce cours de géographie est de faire une analyse de grands problèmes environnementaux de l'humanité en les présentant à la fois dans leurs dimensions physique et socio-économique. Ce cours met en relief les liens entre les composantes du problème et il identifie des solutions qui ont déjà été mises en oeuvre.

À la fin du cours, l'étudiant est en mesure d'élaborer une problématique environnementale de différents phénomènes. Il fait une analyse critique en fonction des principes du développement durable, à la fois respectueux des populations et de leur milieu physique. Il développe graduellement une conscience écologique.

Contenu du cours : problèmes tels que la surpopulation, la pollution des eaux, la déforestation ou le réchauffement de la planète; analyse des applications dans le territoire québécois et dans le reste de la planète; explications des problématiques par la caractérisation des composantes physiques et humaines et l'identification des liens qui les unissent; mise en relief de certains effets négatifs de la mondialisation; présentation de cas concrets où un processus négatif a été ralenti ou renversé ainsi que d'exemples de sociétés vivant en harmonie avec leur environnement.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend des notes durant les cours magistraux. Il participe aux discussions de groupe et aux ateliers réalisés à l'aide de documents audiovisuels. Il est soumis à des tests périodiques.

Au laboratoire, l'étudiant travaille de préférence en équipe; il consulte les banques de données de divers organismes environnementaux, des atlas généraux et/ou spécialisés en environnement. Il cartographie l'état de l'environnement à diverses échelles à des fins de présentation et de discussion avec son groupe. Des simulations de cas présentés devant un BAPE (bureau d'audiences publiques en environnement) permettent de reconstituer des situations où les divers intervenants sont représentés.

Comme travail personnel, l'étudiant lit et analyse des articles de revues scientifiques et de groupes environnementaux. S'il y a lieu, l'étudiant effectue des lectures dans un volume recommandé.

383-103-AH	2-1-3	2,00 unités
Économique (383)		
Démographie et économie		
022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 383-921-RE

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'histoire de la pensée économique ayant été marquée dès le début par le problème de la relation entre population et ressources, la dynamique actuelle des populations suscite un regain d'intérêt envers les problèmes du développement économique. Les écarts démo-économiques entre les régions du monde, vieillissement des uns, jeunesse des autres, sont des conséquences du calendrier des changements de la mortalité et de la natalité qui marquent les régions du globe.

Les événements démographiques (naissances, mariages, migrations, décès) concernent au plus près l'individu et sont d'une importance essentielle pour la société. La démographie est un moyen de révéler les phénomènes humains et apporte une connaissance de la société parfois insoupçonnée.

Au terme de ce cours, l'étudiant aura une bonne connaissance des faits et des indicateurs de la démographie, il sera en mesure de comprendre les mécanismes démographiques à l'oeuvre depuis le début des sociétés humaines, en regard des aspects économiques. Il sera en mesure de comprendre et de discuter des enjeux que posent les phénomènes démographiques en matière de politique des populations, du développement humain et économique, de la sécurité alimentaire, entre autres.

Les principaux éléments de contenu de ce cours sont : distribution des populations, déterminants biologiques, âge et sexe, structure des populations, mesures de la croissance, observation minutieuse des causes de mortalité, d'allongement de la longévité, mesures de natalité et de fécondité.

Les mécanismes démographiques sont mis en relation avec le développement économique des sociétés humaines. La transition démographique a fait passer les sociétés de populations stables à forte mortalité et natalité à des populations stagnantes ou déclinantes, en passant par une phase d'explosion démographique.

Les contrastes entre pays développés et pays en développement, contrastes caractérisés par des structures d'âge et des taux de croissance bientôt convergents, posent des défis aux régions et aux nations.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Ce cours est conçu pour mettre en application des notions d'économie, abordées préalablement dans le cours d'initiation. Les activités d'apprentissage seront réalisées dans des situations concrètes.

Les travaux pratiques prennent la forme de laboratoires où l'on traite des données statistiques; dans ce cas, l'application mettra en pratique des notions de méthodes quantitatives et des habiletés d'utilisation des technologies de traitement de l'information.

Les travaux de recherche documentaire sur des situations passées ou actuelles, mettent l'accent sur l'application de notions de la science économique aux phénomènes de population; ce sera l'occasion de parfaire les connaissances des méthodes de travail et de recherche.

Les examens serviront à la vérification de la compréhension des indicateurs et des mécanismes démographiques dans des situations réelles.

Session 4

601-AEB-AH	2-2-2	2,00 unités
Français (langue et littérature) (601)		
Écriture et communication		
4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 601-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des étudiants. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen responsable, dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Le cours amène l'étudiant à reconnaître le processus de la communication à l'oeuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à l'étudiant de fréquenter des oeuvres issues des littératures étrangères. Les oeuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes: ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des oeuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux, du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à l'étudiant d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication (composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.); lecture et analyse d'oeuvres de la littérature étrangère (contexte sociohistorique des oeuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des oeuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.); production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif (plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit la présentation de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans les travaux et les exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux, ainsi qu'à utiliser des stratégies de révision et de correction.

Hors classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux. Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

109-103-MQ	1-1-1	1,00 unités
Éducation physique (109)		
Activité physique et autonomie		
4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé (atteinte complète)		

PRÉALABLES ABSOLUS : 109-101-MQ, 109-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer l'activité physique à son mode de vie et à faire de l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours en faisant de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et en concevant, en exécutant et en évaluant un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles lui assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant les cours magistraux, l'étudiant suit les présentations des notions théoriques par l'enseignant sur les différentes notions théoriques, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent l'activité physique; ensuite, il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix, en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité de sa pratique, c'est-à-dire qui conduit à des effets bénéfiques sur la condition physique et à la maîtrise d'habiletés motrices.

En tenant un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue ses progrès, modifie ses objectifs si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les trois cours de la séquence et réfléchit à ses intentions de faire de l'activité physique régulièrement.

Hors classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

604-BBB-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais (langue seconde) (604)		
Anglais ensemble 2 famille B		

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

Niveau 1		
604-AEX-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme de base		
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)	

PRÉALABLE ABSOLU : 604-100-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont revues et intégrées au champ d'études de l'étudiant. Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral authentique et d'un texte écrit. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant deux minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger et de réviser un texte clair et cohérent d'environ 250 mots, comprenant des idées et des expressions nouvelles, en plus de démontrer une utilisation appropriée de méthodes de révision.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés de médias authentiques de langue anglaise authentiques, dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes, et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 2

604-AEB-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 1

4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU: 604-101-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, ainsi que AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec une certaine aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques des programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots) et à utiliser des informations pertinentes à la tâche. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références.

Il livre un message oral (d'au moins 3 minutes), riche en information et utilisant la terminologie appropriée. Il compose des textes comprenant des idées et des expressions nouvelles (d'environ 350 mots), en portant attention à leur cohérence et à leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants: manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures et rédactions d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 3

604-AFB-AH

2-1-3

2,00 unités

Anglais programme 2

4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève (atteinte complète)

PRÉALABLE ABSOLU: 604-102-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais, en utilisant des formes d'expression d'usage courant dans son champ d'études.

Dans ce cours, les habiletés acquises durant le cours d'anglais de formation commune sont maintenant utilisées dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle, écrit et révise pour effectuer des tâches spécifiques aux programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et à utiliser les informations pertinentes à une tâche précise. L'étudiant doit aussi reconnaître la validité et la fiabilité des sources et des références. Il livre un message oral riche, en utilisant la terminologie appropriée. Il réalise des textes d'environ 450 mots comprenant des idées et des expressions nouvelles, en portant attention à leur cohérence et à leur clarté, et aux codes grammatical, syntaxique et orthographique. De plus, l'étudiant doit démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. En communiquant oralement et par écrit, l'étudiant s'assure que le procédé de communication choisi cadre avec le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés sont en lien avec les regroupements de programmes. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants: radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, ou en équipe et participe aux activités suivantes: discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lectures d'une variété de textes, et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction et révision de textes à des fins spécifiques), et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires: lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherches. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Niveau 4		
604-AFX-AH	2-1-3	2,00 unités
Anglais programme 3		
4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours (atteinte complète)		

PRÉALABLE ABSOLU : 604-103-MQ

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à l'étudiant qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer de façon nuancée en anglais et à développer chez lui l'esprit critique.

Le cours permet à l'étudiant de communiquer un message oral substantiel et de rédiger et de réviser un texte (d'environ 550 mots) comprenant des idées et des expressions nouvelles liées à son champ d'études, en plus de démontrer qu'il peut utiliser de façon appropriée des méthodes de révision. Discours et écrit doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, l'étudiant emploie les outils et les méthodes présentés en classe pour analyser des textes complexes. L'étudiant doit démontrer une reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. Il doit aussi pouvoir s'exprimer en anglais en employant des sources de langue française et en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Les documents sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille seul, à deux ou en équipe et participe aux activités suivantes : discussions, lectures d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). De plus, il pose des questions et partage ses connaissances.

Hors classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lectures, rédactions, recherches et préparation de notes pour les activités orales. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites. Comme projet de fin de session, il rédige un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

300-302-RE	1-3-2	2,00 unités
Sciences humaines (300)		
Démarche intégration sciences humaines		
022T Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme (atteinte complète)		

PRÉALABLE RELATIF : 300-300-RE

(Ce cours est réservé aux étudiants des profils 300.33-34-35-36)

Cours porteur de l'épreuve synthèse

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but d'intégrer, dans le cadre de la rédaction et la communication orale d'une problématique, des connaissances et des habiletés acquises dans les profils Psychologie et intervention sociale, Sociétés et environnements, Études internationales ou Éducation et cultures du programme de Sciences humaines.

Ce cours permet à l'étudiant de mettre en pratique l'ensemble des apprentissages réalisés à travers sa formation en sciences humaines. À partir de l'identification d'un thème de recherche, l'étudiant doit trouver des sources scientifiques dans différentes disciplines des sciences humaines et traiter cette information dans le but d'en dégager une problématique.

La formule pédagogique retenue dans ce cours invite l'étudiant à revisiter ce qu'il a déjà appris dans ses cours en sciences humaines et à l'appliquer à un nouveau contexte. Entre autres, les concepts vus dans les cours disciplinaires sont reliés à de nouveaux objets d'études et les compétences acquises dans le cours d'Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines sont réinvesties dans un travail individuel d'analyse et de rédaction scientifique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Individuellement, l'étudiant sélectionne les sources d'information pertinentes en lien avec un thème de recherche et rédige une première version de sa problématique. À la suite d'une rétroaction effectuée par l'enseignant, il produit une deuxième version enrichie et améliorée de la même problématique. La lecture de textes en anglais est obligatoire et l'utilisation des technologies de l'information est essentielle à la réussite de ce cours. Ce travail est réalisé à la fois en classe et hors classe. L'étudiant est aussi appelé à faire une présentation orale de son travail durant la session.

381-106-AH	3-0-3	2,00 unités
Anthropologie (381)		
Anthropologie des peuples autochtones		
022N Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain (atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anthropologie constitue une initiation à la diversité des pratiques culturelles des nombreux peuples autochtones à travers le monde et à travers les âges. Il s'intéresse à la présence significative des groupes autochtones dans le paysage culturel planétaire et révèle leur situation de populations marginalisées et les questions liées aux droits humains. C'est par l'exploration de la variabilité des croyances et des pratiques liées à la Nature et à la Terre que le cours approfondit cette diversité culturelle.

Dans ce cours, l'étudiant se familiarise avec quelques populations autochtones parmi les nombreuses réparties dans quelque 70 pays, comptant plus de 350 millions d'individus et pratiquant environ 5 000 langues. De l'Amérique à l'Asie et à l'Océanie, en passant par l'Afrique, l'étudiant reconnaît la signification implicite des termes « autochtone » et « aborigène », les droits à la terre, à l'autodétermination et à une véritable pratique des cultures.

Les notions abordées dans ce cours sont : les caractéristiques qui définissent l'identité culturelle autochtone; les croyances, les valeurs et les ambitions de ces peuples dans la société contemporaine; les questions indigènes d'actualité dans le contexte mondial; les symboles reflétant la culture propre des autochtones.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés magistraux et à des présentations multimédias. Il prend des notes et participe aux exercices formatifs lui permettant de vérifier l'atteinte de ses objectifs. Il réalise des exercices en équipe et prépare des séminaires de discussion.

Hors classe, l'étudiant consolide ses apprentissages en faisant des lectures obligatoires. Il réalise une revue de littérature scientifique. Il s'engage en équipe dans la préparation et la participation à une simulation d'un contact interculturel. L'étudiant réalise un travail-synthèse analysant une thématique d'actualité ou passée relative à une question autochtone.

385-101-AH	3-0-3	2,00 unités
Science politique (385)		
Identité, nation et appartenance		
022R Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 385-104-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

La science politique joue un rôle très important en études sociales. En ce sens, le cours Identité, nation et appartenance propose de poursuivre la formation en science politique par une étude des phénomènes identitaires (culture, langue, religion, ethnie, peuple, nation) sous l'angle de leurs incidences politiques. Il vise à amener l'étudiant à concevoir les identités politiques tant des individus que des communautés, comme le produit non seulement de caractéristiques objectives mais aussi de représentations collectives.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure de réutiliser le vocabulaire relatif aux questions d'identité et d'appartenance; de décrire les caractéristiques sur lesquelles se fondent les identités collectives; de reconnaître les grandes approches théoriques relatives à la nation et aux questions nationales; enfin, de se situer par rapport à ces questions, approches et caractéristiques.

Contenu: concepts clés liés à l'identité politique; différentes approches théoriques de la nation; caractéristiques identitaires de la citoyenneté; questions nationales au Québec et au Canada; mondialisation versus maintien du caractère distinct des sociétés; formes et modèles de coexistence dans les États pluriethniques (assimilation/intégration, melting pot, multiculturalisme).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe: prise de notes individuelles durant les exposés magistraux de l'enseignant qui peut s'appuyer sur des interactions étudiants-enseignant ou sur l'utilisation d'acétates, de bandes vidéo ou sonores, de cartes et autres supports; exercices de renforcement; participation aux discussions et aux ateliers.

Comme travail personnel: lecture de journaux, du manuel et de textes choisis; étude en vue des examens; rédaction de travaux (ex.: résumés de lecture, travaux pratiques, travail de session). Recherches en bibliothèque et sur Internet; production d'analyses, de comparaisons et de synthèses en rapport avec la matière enseignée, tout en respectant les exigences méthodologiques de travail intellectuel et en portant une attention particulière à la maîtrise de la langue.

387-103-AH	2-1-3	2,00 unités
Sociologie (387)		
Sociologie des médias		
022S Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires (atteinte partielle)		

PRÉALABLE RELATIF : 387-102-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours porte sur le rôle des médias dans la société actuelle et sur leur impact sur les individus sur le plan social et culturel. Cette étude des médias se fait dans une perspective sociologique et utilise les connaissances acquises dans le premier cours de sociologie.

Ce cours permet à l'étudiant de commenter différents aspects des journaux, des revues, de la radio et de la télévision, ainsi que des nouveaux médias. L'étudiant est appelé à porter un regard critique sur l'univers des médias à l'aide de différentes études effectuées en sociologie sur les effets des médias sur les individus.

Le cours s'intéresse, entre autres, à la propriété, aux journalistes, aux animateurs, au contenu des médias dans les domaines de l'information, de la culture et des divertissements, au traitement qui en est fait et à l'influence des médias. L'étude est faite dans une perspective mondiale en fonction des enjeux économiques et politiques actuels des médias.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant prend des notes. De plus, il participe à des discussions, des visionnements de documents audiovisuels ou autres activités.

L'étudiant réalise des ateliers en utilisant des données provenant des différents médias : analyse comparative de journaux et revues, analyse critique de vidéo-clips et d'émissions de télévision.

Comme travail personnel, l'étudiant lit des textes et des études, rédige des travaux, consulte des sites Internet.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences

x : cocher tous les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence

Formation générale commune

Code	Énoncé	Cours	x
4EF0	Analyser des textes littéraires	601-101-MQ	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés	601-102-MQ	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés	601-103-MQ	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	109-101-MQ	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-102-MQ	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-103-MQ	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	340-101-MQ	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-MQ	
4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais d'oeuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle	604-100-MQ ou 604-101-MQ ou 604-102-MQ ou 604-103-MQ	

Formation générale propre au programme

Code	Énoncé	Cours	x
4EFP	Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève	601-AEB-AH	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	340-AEB-AH	
4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-AH ou 604-AEB-AH ou 604-AFB-AH ou 604-AFX-AH	

Formation générale complémentaire au programme

Code	Énoncé	Cours	x
	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Formation spécifique au programme

Code	Énoncé	Cours	x
022K	Expliquer les bases du comportement humain et des processus mentaux	350-102-RE	
022L	Reconnaître, dans une perspective historique, les caractéristiques essentielles de la civilisation occidentale	330-911-RE	
022M	Expliquer les fondements économiques de la vie en société	383-921-RE	
022N	Discerner l'apport de connaissances disciplinaires à la compréhension du phénomène humain	385-104-AH 387-102-AH 320-101-AH 381-106-AH	
022P	Appliquer des outils statistiques à l'interprétation de données reliées à des contextes d'études en sciences humaines	360-300-RE	
022Q	Appliquer la démarche scientifique à une recherche empirique en sciences humaines	300-300-RE	
022R	Approfondir des connaissances disciplinaires sur le phénomène humain	330-107-AH 385-102-AH 385-101-AH	
022S	Appliquer à la compréhension du phénomène humain, dans des situations concrètes, des notions disciplinaires	383-103-AH 387-103-AH	
022T	Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme	300-302-RE	

Équivalence

Un étudiant peut se voir accorder une équivalence lorsqu'il démontre, par sa formation scolaire extracollégiale antérieure (études secondaires ou universitaires), qu'il a atteint les objectifs du cours pour lequel il fait une demande d'équivalence. L'étudiant qui désire obtenir une équivalence doit soumettre son cas à son API (local A1.160). Dans tous les cas, l'équivalence donne droit aux unités rattachées à ce cours, qui n'a pas à être remplacé par un autre cours.

Reconnaissance des acquis extrascolaires et des compétences

Une reconnaissance officielle peut être accordée à l'étudiant admis qui en fait la demande et qui démontre, après évaluation par le Collège, qu'il a atteint les objectifs du cours par des acquis résultant d'une formation non créditée, de l'expérience de vie ou de travail. Il appartient à la personne de démontrer qu'elle a atteint les objectifs du cours. L'étudiant qui désire s'inscrire dans une démarche de reconnaissance d'acquis et des compétences doit s'adresser au Service de l'aide pédagogique individuelle (local A1.160).

Le résultat de l'évaluation prend la forme d'une note qui est portée au bulletin de l'étudiant.

Source : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PO-12) du Collège Ahuntsic, article 5.13.